

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DE LYON.

Sommaire.

Election d'un représentant — Les frais de la guerre. — Célébration du 1^{er} vendémiaire an LVII. — Conseil de guerre. — Nouvelles d'Italie. — Correspondance particulière du *Peuple Souverain*. — Assemblée nationale, fin de la séance du 16 septembre. — Chronique locale. — Allemagne. — Angleterre. — Nouvelles diverses. — Feuilleton : La fille de Cromwell.

Lyon, le 19 septembre 1848.

Election d'un représentant.

La lutte a été chaude des deux côtés. Nous ne savons pas encore qui, de Raspail ou de Rivet a eu le dessus ; mais s'il faut en croire les bruits qui circulent, les campagnes auraient donné une majorité de 10,000 voix à l'ex-préfet ; et comme la République l'a emporté à Lyon de 11,668 voix, il y aurait une différence, en faveur de Raspail, de 1,600 voix environ.

Une autre version circule : c'est que tout l'arrondissement de Villefranche a donné à Rivet une majorité de 9,000 voix de plus qu'à son concurrent. Resterait alors au citoyen Raspail 2,668 voix pour tenir tête aux dix cantons forains de l'arrondissement de Lyon ; ce qui serait plus chanceux. Demain nous connaissons le résultat définitif ; en attendant, nous publions les résultats partiels qui nous sont déjà connus.

Lyon et villes suburbaines :	Pour Raspail.	Pour Rivet.
1 ^{er} Canton,	2,873	2,024
2 ^e —	2,216	2,060
3 ^e —	7,839	5,177
4 ^e —	4,249	2,325
5 ^e —	1,652	1,000
6 ^e —	2,386	1,529
7 ^e — (Guillotière)	5,924	1,800
Bureau spécial pour les citoyens logés en garni,	569	125
	27,708	16,040

Arrondissements forains de Lyon.

Condrieux,	400	1,000
St-Genis Laval,	1,400	300

Feuilleton du Peuple Souverain.

LA FILLE DE CROMWELL.

PREMIÈRE PARTIE.

X.

Un ministre dans l'embarras.

(Suite.)

Un sourire dédaigneux parut sur les lèvres de Buckingham. Il fit quelques pas vers la faible créature, dont le désespoir lui opposait un dernier obstacle.

Le boulanger voulut courir au secours de sa cousine.

— Non ! lui cria-t-elle, n'approchez pas ! votre serment s'oppose à ce que vous preniez ma défense... Eh bien ! George, qu'attendez-vous encore ?... Frappez ! car si vous me laissez vivre, je restituerai cet acte à Charles II, j'unirai ma vengeance à celle du roi !

Une telle menace était bien de nature à exciter la fureur de Buckingham.

Il se mit en devoir d'arracher violemment Clary de la position qu'elle avait prise, et la pauvre jeune fille eût succombé dans cette lutte du roseau contre le chêne.

Mais la porte de la chambre s'ouvrit tout-à-coup.

D'autres personnages parurent aux yeux de George et le rendirent à sa première épouvante. La clé du placard s'échappa de ses mains et roula sur le parquet sans qu'il songeât à la reprendre.

Il avait devant lui la comtesse, accompagné de la mère de William.

Après avoir échappé au péril de la visite nocturne du roi, lady Hannah s'était réfugiée dans son oratoire. Mais elle quitta bientôt ce lieu de prière ; l'état de son âme ne lui permettait pas le recueillement. D'ailleurs, elle avait pris une résolution qu'elle voulait exécuter sans plus de retard : c'était de fuir l'hôtel de ses ancêtres.

Que cette fuite la perde aux yeux du monde, peu lui importait. Elle veut rendre désormais impossible toute rencontre entre elle

Voir les numéros du 9 au 31 août, 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 19 septembre.

Givors,	900	1,078
Limonest,	400	1,400
Arrondissement de Villefranche.		
Villefranche,	1,000	800
Lamûre,	100	2,000
Thizy,	200	1,400
Anse,	345	950
Belleville,	200	1,600

A l'exception des chiffres de l'agglomération lyonnaise, nous ne donnons les autres que sur des renseignements, dont nous ne garantissons pas l'authenticité. Du reste, le résultat que nous cherchions est atteint : Les villes ont manifesté leur opinion ; les campagnes ont besoin de s'instruire encore, avant de voter avec connaissance de cause. Si notre préfet veut satisfaire à l'opinion de la ville, librement manifestée, il sait maintenant dans quelle couleur il doit prendre le maire de Lyon, et il serait très-impolitique de nous en imposer un qui ne penserait pas comme la majorité de la population. En conséquence, il en est temps encore, que cette malheureuse nomination de M. Réveil retourne à Paris immédiatement si, comme on nous l'assure, elle est arrivée depuis huit jours à la Préfecture.

Les frais de la guerre.

On a souvent répété qu'il fallait trois choses pour faire la guerre, à savoir : de l'argent, de l'argent, de l'argent. Nous croyons qu'il en faut tout autant pour la paix, et même davantage, car la paix c'est la vie, tandis que la guerre c'est la mort. Eh bien, cet argent si nécessaire est en trois endroits : chez le capitaliste, le seigneur terrien et l'employé. Il vaudrait peut-être mieux qu'il fut encore à la mine, car il serait plus facile à extraire et à répartir. Voilà où est le mal, n'en déplaise à ces trois catégories de propriétaires que nous respectons fort, mais qui nous semblent échapper depuis longtemps, avec la subtilité de l'anguille, au plus subtiles lois que l'on ait faites jusqu'à ce jour.

Il serait bon de savoir cependant comment s'y prendre pour imposer, justement et convenablement, ceux qui possèdent, même les employés ; car il est tel emploi qui

et son mari.

Déjà, pour arriver à ce but, elle n'a pas craint de dire au roi d'Angleterre que le duc était son amant, parce qu'une fois cette conviction enracinée dans l'esprit de Charles, celui-ci ne manquera pas de faire naître des circonstances qui offriront à la jeune femme l'occasion de se venger.

Seulement alors, si George se montre homme de cœur, elle pourra lui pardonner d'avoir un instant sacrifié leur amour à des considérations politiques, à des rêves ambitieux.

La maison de William Davis, son frère de lait, fut l'asile choisi par Hannah pour y attendre l'heure de la vengeance.

Elle cacha, sous une large mante de soie, son beau visage et ses blanches épaules, puis elle sortit dans l'intention d'aller éveiller Marcelle et la suivante.

Mais on a pu voir qu'elles ne dormaient ni l'une ni l'autre.

Le premier soin de la nourrice, quand elle cessa d'être prisonnière, fut de demander la permission de contempler les traits chers du Stuart, et peu s'en fallut qu'elle ne criât au sacrilège, lorsque la comtesse lui annonça la manière dont elle avait accueilli la royale visite. Hannah lui imposa sèchement silence, et toutes les deux frappèrent à la chambre de Fiamma, sans se douter qu'elles troublaient alors Sa Majesté dans de nouvelles amours.

Avant de suivre sa maîtresse, la bohémienne voulut reprendre le costume qu'elle portait aux jours de son existence vagabonde. Hannah était trop occupée de ses projets pour lui demander les causes d'un pareil caprice.

Elles sortirent de l'hôtel au moment où les premières lueurs de l'aurore commençaient à faire pâlir les étoiles et à dégager des ombres la masse gigantesque de Westminster.

Lorsqu'elles furent arrivées à la porte de William, Fiamma dit à la comtesse :

— Je vous quitte, milady. Un devoir impérieux m'appelle, ici près, à la demeure de mes frères les bohémiens.

— Bon voyage ! s'écria Marcelle. Si tu veux m'en croire, ma mie, tu resteras dorénavant avec les zingari, bohémiens, égyptiens et autres vauriens peu chrétiens de ton espèce. Puisses-tu finir comme eux par le fagot ou la potence !

— Taisez-vous, méchante langue, dit lady Shrewsbury à sa nourrice.

Se tournant ensuite vers la jeune fille :

vaut mieux souvent que la fortune, attendu qu'il est insaisissable, inamovible et qu'il se transmet religieusement par voie d'hérédations ; nous voulons parler du traitement de toute espèce et des pensions. C'est avec eux que l'on entretient deux armées, dans l'esprit de ses devoirs et l'amour de ses souverains. L'une, armée de toutes pièces, semble toujours prête à ouvrir la campagne, et ne quitte jamais nos cités. L'autre, armée seulement de canifs, s'occupe à tailler les pancartes du budget. Les uns font les rôles, les autres les contre-rôles ; de façon qu'une moitié administre l'autre. Voilà le résultat de trois siècles d'abus, que nous attaquerons l'un après l'autre, tout en respectant ce qu'on appelle les droits acquis.

— Passe pour ceux-là ; mais ne serait-il pas temps de régler enfin sur d'autres bases les droits à acquérir et l'impôt à percevoir ?

Il est une vérité incontestable, c'est que la République ne peut rétribuer les emplois au taux des monarchies, et cela se conçoit, puisque la nôtre, par exemple, doit l'instruction à l'enfance, un asile à la vieillesse et l'assistance au travail !

Or, nous le demandons, comment l'Etat pourrait-il supporter ces charges nouvelles, s'il ne diminuait les anciennes et n'augmentait pas les impôts ?

Le passé est loin de nous, qu'on y passe l'éponge ; qu'on laisse mourir le pauvre ou le riche pensionné avec sa rente, sans préjudice du tribut proportionnel. Mais pourquoi continuer le traitement scandaleux de certains emplois, et ne pas fixer un maximum moins disparate avec la misère qui les entoure ? Pourquoi, par exemple, n'avoir pas le courage d'expulser, comme les vendeurs du temple, ceux qui cumulent ou possèdent déjà ? Pourquoi ne pas ramener le chiffre des appointements à des bornes justes, raisonnables et plus en harmonie avec la solde journalière de l'artiste et de l'ouvrier ?

La paix indique assez ce qu'on doit faire de l'armée : la réduire en phalanges départementales, où l'on pourrait accueillir temporairement les ouvriers sans travail, renvoyer dans ses foyers l'agriculteur et l'artisan qui peut et désire y vivre, mettre l'officier à la demi-solde, ou lui donner un emploi civil pour légitimer son traitement.

— Eh quoi ! dit-elle, avec un ton de reproche, veux-tu ressembler à ceux qui abandonnent leurs amis dans l'infortune ?

— Non, répondit Fiamma. Sous les lambris dorés de Whitehall, la favorite de Charles II conservera le souvenir de vos bontés pour la pauvre fille de Bohême.

— Qu'entends-je ? s'écria la comtesse.

— Je prends ce que vous avez refusé, le cœur du Stuart et mon appartement dans le palais des rois d'Angleterre.

— Ne nous arrêtons pas à écouter les propos de cette folle, dit la nourrice en haussant les épaules.

— Je vous sais gré, mistress Davis, de m'adresser pour adieu de nouvelles injures, dit Fiamma. Quant à vous milady, vous aurez intérêt à connaître les événements de Whitehall. Dans une heure, je viendrai savoir en quoi je puis vous être utile.

A ces mots, elle se dirigea vers le bouge des Bohémiens, pendant que Marcelle frappait au logis de son fils.

Tom, regardant au travers des ais mal joints de la porte d'entrée, s'aperçut qu'il avait affaire à deux femmes, dont l'une était la mère du patron : par conséquent, il s'empressa d'introduire les matinales visiteuses.

Certes, lady Shrewsbury était le dernier témoin dont Georges eût désiré la présence.

Il aurait donné tout au monde pour qu'une trappe s'ouvrit sous ses pieds et le dérobât aux regards de la comtesse, lorsque celle-ci pénétra dans la chambre, accompagnée de la nourrice, et juste au moment où se passait une scène aussi étrange entre lui et la fiancée de William.

Hannah s'arrêta frappée de stupeur, à l'aspect de cette jeune fille, dont Georges commençait à meurtrir les membres délicats, afin de l'arracher du placard auquel elle se cramponait par un effort surhumain.

— Miséricorde ! qu'ai-je vu ? s'écria Marcelle. Une femme en ces lieux !... Qu'elle sorte au plus vite ; cette pièce est destinée à lady Shrewsbury.

Buckingham s'était éloigné de sa victime.

Il regardait avec stupeur la comtesse, qui venait de rejeter sa mante sur ses épaules, et dont le visage exprimait à la fois le mépris et l'indignation.

Quant à la fille de John, ses yeux éclatèrent d'une flamme soudaine. Elle s'écria :

Avec de l'argent pour en revenir à ce puissant moteur, on pourrait tourner ses regards vers l'Afrique, y développer sur une échelle grandiose l'institution agricole, et y verser le trop plein des populations. On pourrait extirper la misère, et répandre à flots l'éducation qui moralise en empêchant les révolutions. Mais pour opérer de grandes choses, il faut employer de grands moyens. Il ne faut pas qu'une loi soit rétroactive, mais qu'elle annonce nettement le progrès, et qu'elle atteigne dans sa bienfaisance le plus pauvre de tous, car dans notre situation exceptionnelle on ne peut espérer qu'une loi ménage tous les intérêts, enrichisse les riches et béatifie les bienheureux. Dans le mot assistance, il y a deux actions, celle qui donne et celle qui reçoit. On a nié le droit au travail; on reconnaît sans doute celui de vivre et l'abus de trop bien vivre en usage chez l'employé. On doit respecter la propriété terrienne, rentière, foncière, etc., de quelque origine qu'elle vienne; mais il faut tailler hardiment l'usufruit, la rente, la pension, le traitement, les honoraires, etc., et les tailler, dans l'acception du vieux mot; mais cette fois, en raison des produits et des besoins de ceux qui en ont!

Alors vous verrez le travail renaître avec la prospérité publique, les boudeurs se rapprocher et les mauvais vouloir s'amender, lorsqu'on saura, législateurs, que vous marchez dans cette voie, et surtout que vous faites payer les frais de la guerre à ceux qui la font.

Célébration du 1^{er} Vendémiaire an LVII de la République Française.

Toutes les villes de France s'apprentent à célébrer dignement et avec pompe le 1^{er} Vendémiaire an LVII de la République française. La démocratie lyonnaise fera aussi son premier jour de l'an républicain, nous l'espérons.

Un journal de la localité nous tourne en ridicule, crie au vandalisme, parce que nous avons parlé de cette fête projetée pour le 22 septembre courant; ce procédé nous étonne d'une feuille qui prétend avoir accepté la mission de démocratiser la bourgeoisie (à moins que cette expression ne signifie, en terme d'argot : mettre les bourgeois dans la blouse).

Quant à nous, nous croyons faire acte de patriotisme en célébrant l'anniversaire de la chute de la royauté, et nous laissons aux hommes du passé, le soin de se rappeler qu'entre l'an I^{er} et l'an LVII la France a encore été enchaînée et foulée aux pieds par ses anciens tyrans.

Voici la note du *National*, qui a soulevé un si vif débat à la chambre dans la séance du 15 :

« Les luttes effroyables de juin, l'émission de certaines doctrines socialistes, l'état du commerce et la misère publique ont produit, dans certains départements, une réaction aveugle contre le principe républicain lui-même. Il paraît que le général Cavaignac a cru devoir prendre une mesure destinée à éclairer les départements sur les intentions véritables de l'Assemblée et du pouvoir lui-même, propre, en un mot, à ramener les opinions égarées; un certain nombre de représentants auraient

été convoqués le 17 chez le président du conseil, qui les aurait priés d'accepter une mission dans les départements. Cette mission serait toute de conciliation, et elle aurait aussi pour objet de faire connaître au gouvernement le véritable état de l'opinion et de l'administration dans les départements. »

Le *National* abuse ses lecteurs quand il cite « l'émission de certaines doctrines socialistes » comme une des causes de la réaction. La véritable cause de la réaction, c'est un mauvais choix de fonctionnaires fait par le pouvoir actuel, et qui a permis à certains hommes de relever la tête. Ces hommes ont cru qu'ils n'auraient qu'à agir pour redevenir les maîtres. Il appartenait au pouvoir d'éviter leur erreur en leur faisant mieux sentir l'action républicaine. Mais qu'espérer de magistrats et de préfets qui ont vieilli dans l'amour du royalisme ?

Nous recevons du citoyen César Bertholon, représentant du peuple, la lettre suivante :

Paris, le 16 septembre 1848.

Citoyen Rédacteur,
Dans le numéro de votre journal, que vous me faites l'honneur de m'adresser, je lis cette phrase : « Est-ce enfin à Petetin, envoyé de France au Hanovre, patronné auprès de vous, et sur sa demande, par les représentants Julien Lacroix, Gourde, Aubertier et Prosper Monraud, et auquel le correspondant du *Censeur* n'a pas osé prêter son appui. »

Est-ce de moi que vous avez voulu parler ? je l'ignore; mais comme on pourrait s'y méprendre, je dois déclarer 1^o que jamais M. Petetin ne m'a demandé d'intervenir dans la lutte électorale où il se trouve engagé; 2^o que si j'avais cru utile de le faire, je l'aurais certainement osé.

Je m'étonne, du reste, de me trouver mêlé dans cette affaire; car, parmi les noms que vous citez, il y en a avec lesquels le mien a rarement figuré dans les fonctions de l'Assemblée nationale.

Salut et fraternité.
CÉSAR BERTHOLON.
P. S. Je vois avec peine que dans notre malheureuse ville les hommes sincères et dévoués au triomphe de la démocratie, ne puissent pas s'entendre, et je crains que cela ne fasse réussir nos ennemis, qui, plus adroits, plus persévérants, plus disciplinés, nous font une rude et perfide guerre.

Conseil de guerre.

Voulez-vous savoir, citoyens, ce qu'il faut aujourd'hui, sous la République, sous la République de février, pour condamner un démocrate, un père de famille, un travailleur dont la vie fut toujours exemplaire, à trois ans de prison ? Le voici :

Vous êtes employé sur un chemin de fer; votre opinion est connue dans votre rayon de banlieue; vous avez le grand tort d'aimer la République et d'avoir pour elle combattu, votre vie durant; — certains individus vous jalourent pour votre fonction qui vous donne un peu de pain contre douze heures de besogne, et malheur à vous si la guerre civile s'allume autour du domaine que vous surveillez ! Vous aurez excité les mécaniciens, vous aurez chauffé les chaudières, vous aurez formé des faisceaux de locomotives ! — Il n'y aura pas eu, dans votre cercle d'action ou de surveillance, une goutte de sang versée, pas un fusil de guerre, pas une torche portée par vous qui tenez pourtant le fer et le feu sous la main; mais vous êtes suspect, et vient le conseil de guerre après les sinistres, vous serez condamné, sur les chroniques de votre banlieue, par les magistrats de la caserne !

C'est triste pour les juges et pour la République. Nous

croyons que les premiers aimeraient mieux se jeter sur la frontière, que juger à l'intérieur des affaires de guerre civile, et nous croyons que la dernière gagnerait beaucoup à ne pas nuire, à ne pas désespérer ses serviteurs, ses vrais soldats.

Nous nous adressons, ici, sans détour ni phrase, au chef du pouvoir, qui a nos sympathies, parce que nous le croyons républicain, et nous lui demandons de réfléchir à la justice qui porte son nom.

D'un côté l'on transporte sans enquête contradictoire, sans jugement, sans vérification d'identité. (L'on a pris des sous-préfets à 50 lieues, pour les fournées de Paris ?)

De l'autre, on jette aux pieds de quelques officiers ou caporaux, après instruction incomplète et rapide, des citoyens accusés de crimes d'état; et par qui, grand Dieu ? — Mais qu'importe ? un garde national ou tout autre héros de la mobile vous a dénoncé : vous êtes pris, séquestré, jugé, condamné.

Cela pouvait être, il y a deux mois, une suite, une nécessité de la guerre; mais aujourd'hui, quand la ville est calme, quand nous avons tous travaillé, dans toute l'énergie de nos forces et de notre puissance, à éteindre les feux, à assainir le foyer de la République, est-ce que vous nous condamnez longtemps à voir partir pour l'exil ou pour le bagne la chaîne des enfants perdus de la révolution de février ?

Nous ne savons pas taire nos sentiments, et nous avons aujourd'hui le cœur profondément ému. L'un de nos meilleurs amis, le citoyen Chapou, vient d'être condamné par le conseil de guerre à trois ans de prison ! — Qu'avait-il fait ? Lisez la chronique judiciaire qui suit. — O misère ! et dire que les meilleurs citoyens ont en vain dépensé trente ans à remplir le devoir, qu'ils sont toujours restés dans l'honneur, dans la probité vaillante; qu'ils ont servi la France comme soldats, comme industriels, comme agriculteurs, et que pères de famille, le cœur noble et l'esprit élevé, il sont un jour ramassés par une chronique stupide, livrés à l'analyse du conseil de guerre, et condamnés à la prison comme les voleurs !

Non ! cela n'est pas la justice, cela n'est pas la République, et si l'on veut livrer les meilleurs républicains à cette justice, qu'on nous emporte tous ! — Merci, Bac, pour votre belle et brave défense. CH. RIBERYOLLES.

Nouvelles d'Italie.

ROME, 8 septembre. — Il règne ici un calme sépulcral. Le pape se dit affligé de l'indifférence du peuple et du silence qui l'accueille partout où il paraît.

MILAN, 6 septembre. — La diplomatie russe s'est immiscée dans nos affaires et a conseillé à l'Autriche d'accepter la médiation anglo-française à condition que les négociations entamées soient suivies avec le concours des principales puissances de l'Europe signataires du traité de 1815.

Le cabinet autrichien y a adhéré, se réservant d'ailleurs de consulter le maréchal Radetzki.

A la réception de la dépêche, celui-ci a immédiatement réuni tous les généraux pour prendre leur avis, mais tous, y compris les trois fils de l'archiduc, ont opiné pour la continuation de la guerre.

Le général russe qui a porté à Radetzki le grand-cordon de Saint-Georges est encore à Milan et voit tous les jours le maréchal.

A cette exclamation, le boulanger se retourna.

— C'est juste, dit-il : vous ne m'avez pas chargé du soin de votre vengeance. Mais la mienne, Cary, la mienne ?

— Exercez-la sur moi, je suis seule coupable envers vous.

— Pauvre malheureuse enfant ! Dieu me préserve d'avoir cet affreux courage ! Maintenant, Cary, vous êtes ma sœur. Comme telle, je vous aime encore. Pour vous, pour vous seule, j'épargne ce lord parjure.

Il lâcha le duc et regarda sa cousine en poussant un profond soupir.

La comtesse dit à Georges :

— Oh ! vous êtes bien coupable ! ce n'est pas ici le lieu de discuter vos torts à mon égard. Je l'ai compris, hélas ! ils sont trop réels. Depuis deux mois vous m'avez répété les serments d'amour que vous faisiez à cette jeune fille... Ne vous justifiez pas ! Un seul moyen vous reste de vous relever dans mon esprit. J'exige que votre bouche confirme l'aveu fait au roi... je l'exige, entendez-vous, mylord ?

Buckingham, altéré, baissa la tête et ne répondit pas.

Une implacable fatalité semblait le poursuivre, et renverser tous ses desseins ambitieux. Le voilà maintenant sans réserve à la merci du Stuart. Il croyait trouver dans le boulanger de Fish-Street un homme dévoué; cet homme est le prétendu de la fille de Butler, et et se change en ennemi mortel. Comment sortir de ce labyrinthe inextricable de projets détruits et de questions insolubles ? Ses yeux égarés se portent alternativement de William à Cary, de la comtesse à Marcelle. Il voudrait être loin de cette fatale demeure, et cependant il frissonne à l'idée de s'éloigner du placard qui renferme tous ses destins.

Lady Schreshbury eut pitié de cet état pénible.

— Il faut partir, Mylord, dit-elle. Ne jouez pas ici plus longtemps un rôle indigne de vous.

Buckingham tressaillit.

Une rapide lueur d'espoir éclaira son visage.

— Elle a raison, pensa-t-il. On ne sait rien encore au palais... Courons réclamer la parole royale. Une heure de puissance... rien qu'une heure, et je suis sauvé !

Il s'élança hors de la chambre, non sans avoir jeté sur William et Cary un dernier regard plein de menace et de haine.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

(République.) Eugène DE MIRECOURT.

— Ma rivale... enfin !

— Bonne mère du Christ ! murmura Marcelle, qui examina Clary.

— En effet, dit William, devant à quels discours injurieux allait se livrer la vieille, et se hâtant de l'interrompre : notre pauvre cousine vient d'éprouver une grande infortune. Elle nous demande un asile et des consolations.

— Ah ! ah ! c'est donc vous, péronnelle, que mon aimable fils veut épouser malgré mon consentement ? On vous trouve seule chez votre fiancé, à une pareille heure, et votre puritanisme se donne un avant-goût du bonheur de l'hymen... Ah ! ah !

La comtesse s'approcha de William :

— Est-il vrai que cette jeune fille soit votre future ?

— Attendez ! s'écria Clary, c'est à moi de vous répondre. Non, je ne suis plus la future de William ! non, je ne l'épouserai pas... car j'en suis indigne, je l'ai trahi... et voilà l'homme qui m'a rendue parjure.

Elle montra George à la comtesse.

— Oh ! la pécore, la fille de puritain ! dit Marcelle avec indignation. L'entendez-vous avouer sa honte ?... Et que viens-tu faire dans cette maison, malheureuse ?

— Elle vient y trouver un ami qui sera toujours prêt à la défendre, même contre vous, ma mère, dit William avec force.

— Hélas ! vous le verrez... tout à l'heure l'imbécille voudra l'épouser encore !

Lady Shreshbury se dirigea lentement vers George.

— Dois-je croire à tout ceci ? lui dit-elle.

Le duc babillait quelques mots sans suite, il semblait ne pas avoir conscience de ce qui se passait autour de lui. Ses yeux restaient désespérément fixés sur le placard, devant lequel se tenait toujours la fille de John. En présence de tous ces témoins, il était impossible de se livrer à de nouvelles tentatives pour reconquérir le parchemin.

William avait pris Marcelle à l'écart et la suppliait de modérer l'intempérance de ses discours; mais elle avait trop beau jeu pour en rester là.

— Voyons, dit-elle à Georges, avouez-vous cette pécadille, mylord. Depuis le temps que vous habitez le logis de ce damné Butler, il vous a été facile de conter fleurette à la petite niaise. Vous n'avez pas dû rencontrer de grands obstacles ni une surveillance bien active, car mistress Jeanne est une dormeuse éternelle. Nécessairement on a dû fermer les yeux sur vos projets de séduction.

TURIN, 15 septembre. — Le roi est arrivé hier matin à trois heures dans cette capitale. Le conseil des ministres est réuni. On suppose qu'il aurait reçu des communications directes d'une extrême importance, et qu'il aurait tenu à réunir le conseil pour les lui communiquer.

GENÈS, 14 septembre. — Les banquiers se sont réunis à la bourse pour protester contre le dernier décret qui les impose personnellement. Ils déclarent qu'ils ne déboursent de l'argent que pour le salut de la patrie, que lorsque cet argent sera demandé par un ministère digne de la nation, et lorsque le parlement pourra exiger le compte de son emploi.

A Milan et dans les campagnes, on fait circuler de main en main, une adresse ayant pour but de demander pour roi de la Lombardie le duc de Wurtemberg. Un décret de Radetzky, daté d'il y a cinq jours, défend de chanter des chansons d'indépendance ou de porter des cocardes, etc.

Quarante personnes ont été arrêtées à Monza pour avoir contrevenu à ce décret; trente d'entre elles ont été mises en liberté, mais dix ont été condamnées à la *schlague*. Un de ces malheureux, nommé Beretto, est mort sous les coups. Exemple du gouvernement paternel de S. M. l'empereur.

FLORENCE, 9 septembre. — La ligue politique est pour ainsi dire conclue. Rome, Florence, Turin y ont pris part. Le diète est constituée sur des bases très larges. Les protocoles restent ouverts pour donner aux autres gouvernements d'Italie le temps de briguer. Il appartiendra à la diète de déclarer la guerre ou de décider la paix.

Le pape est heureux de se soustraire ainsi à une responsabilité qu'il ne pouvait concilier avec ses devoirs de prêtre.

TURIN, 14 septembre. — Nous savons d'une source certaine que la consulte lombarde, réunie à Turin, a protesté officiellement contre l'armistice, considéré comme un fait politique. La consulte a déclaré que les destinées de la Lombardie et de la Vénétie ne pouvaient être séparées; que l'indépendance absolue de l'Italie était la seule condition d'une paix durable; que les provinces italiennes étaient liées par une solidarité commune.

NAPLES, 8 septembre. — Le 4, le 5 et le 6 septembre, nous avons eu ici des combats acharnés entre les lazzaronis constitutionnels et ceux qui tiennent pour le roi, ces derniers ont constamment eu le dessous. La troupe est intervenue en leur faveur, mais elle a été repoussée.

Aujourd'hui 8, la fête de Pie-di Grotta, solennité célébrée habituellement à grande pompe, n'a pas eu lieu et la lutte a recommencé.

Naples a été mise en état de siège, mais les lazzaronis se rient de toutes les mesures exceptionnelles et se battent comme des lions: la liberté est devenue une idée populaire.

On s'attend à de graves événements.

ANCÔNE, 10 septembre. — Hier, à huit heures du soir, l'escadre sarde est arrivée dans notre port, sous le commandement du contre-amiral Albini.

Le commissaire de santé s'est immédiatement rendu à bord de la frégate *Saint-Michel* pour accomplir les formalités d'usage, et il a accordé la libre pratique à l'escadre.

Il y a, à bord des bâtiments, trois bataillons s'élevant à 2,000 hommes environ, sous les ordres du major-général de la Marmora.

Les malades ont été débarqués et vont recevoir les soins exigés par leur état.

VENISE, 7 septembre. — Depuis le 5, le canon tonne du côté de Marghera; il a détruit deux murs récemment construits, et mis le feu à une maison.

TRENTE, 9 septembre, quatre heures après midi. — Nous apprenons, par un bateau venant de la rade de Venise, que la flotte sarde est encore disséminée dans ces parages.

Les seuls navires qui se trouvent ce matin vers les eaux de Venise sont: une corvette vénitienne en avant de Malamocco et deux brigantins vénitiens en avant de Poreglia.

MESSINE, 10 septembre. — *Dépêche télégraphique:* « L'incendie a cessé; la sécurité garantie aux personnes et aux propriétés fait rentrer la population. Le gouvernement municipal est installé. »

11 septembre. — La flotte partie de Messine se dirige vers le sud; les deux barques canonnières siciliennes ont été capturées.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Paris, le 17 septembre 1848.

Nous apprenons que le conseil des ministres, réuni hier soir en assemblée extraordinaire, a été unanimement d'avis de surseoir à l'envoi des commissaires extraordinaires dans les départements. On craint, et l'on a tort, que des sentiments de réprobation ne se manifestent d'une manière hostile dans les départements qui seraient soumis à l'action de ces commissaires.

— Nous pouvons affirmer que le général Cavaignac s'est personnellement opposé à la détermination prise par le conseil des ministres de poursuivre en diffamation le *Mémorial Borlètais* pour l'article plein de mauvaise foi qu'il avait publié sur le père du chef du pouvoir exécutif.

— Dans la salle des Pas-Perdus, dans les vestibules, on ne s'occupe que des affaires d'Italie. On assure que

d'après la correspondance de Turin, le roi Charles-Albert ne voudra traiter qu'en prenant pour base la complète indépendance de l'Italie. A la fin du mois, il aurait, dit-on, 100,000 hommes sous les armes. On parle aussi d'une convocation de députés de tous les états italiens. Ils se réuniraient dans une ville lombarde pour aviser aux moyens d'obtenir l'unité italienne à l'instar de celle de Francfort. Mais on ajoute que cette ressemblance n'apporterait à l'Italie que d'assez tristes résultats. Puisque Francfort lui-même est livré à tous les déchirements des partis. La position de Berlin envers l'Assemblée nationale, le nouvel et belliqueux élan imprimé à la jeune légion teutonique et bien d'autres causes de troubles, feraient prévoir d'assez fâcheux résultats pour la position internationale de l'unité allemande à l'égard de l'Italie.

— Le citoyen Pascal Duprat a eu hier une longue conférence avec le citoyen Teleki, envoyé hongrois à Paris. Nous savons de bonne source que le citoyen Pascal Duprat ne doit pas seulement se rendre à Pesth, mais qu'aux termes de sa mission, il doit s'arrêter à Clausenbourg et à Hermanstadt en Transylvanie.

— Le citoyen général Charron, nouveau gouverneur-général de l'Algérie, vient de recevoir l'ordre de se rendre immédiatement à son poste.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Fin de la séance du 16 septembre.

Le citoyen SÉNART, continuant son discours: Jamais de ma vie je ne comprendrais que l'Assemblée pût concevoir une pareille pensée. Je demande à l'honorable citoyen Falloux la permission de relever un mot qu'il a remarqué dans mon discours. J'ai dit qu'il nous appartenait de fonder la République. Je maintiens ce mot.

La République a été proclamée, mais elle n'est pas fondée! Aux trois dates qu'a citées le citoyen de Falloux, il faut en ajouter une, celle du 24 Février! Depuis le 24 Février, la République a subi des épreuves qui prouvent sa force! Mais maintenant, il faut la fonder définitivement par une organisation administrative solide. Je demande au citoyen de Falloux la permission de lui dire que si c'est l'opinion publique qu'un pouvoir doit consulter, un pouvoir doit aussi diriger la société.

Une voix: Il doit administrer!

Je crois que l'Assemblée nationale, sortie du suffrage universel, représentation de la France, doit répandre la lumière dans le pays! Elle doit consulter la manifestation de l'opinion; mais elle doit à son tour rendre et répandre la lumière.

Une voix. Alors, nommons une commission!

Le citoyen SÉNART. Je reviens à la mesure en elle-même. Je vous en ai dit le but et le caractère. Nous n'instituons pas des commissaires; et pas de pouvoir, pas d'action. Nous les prions de parcourir le pays...

Une voix. C'est un voyage sentimental! (Rires.)

Le citoyen SÉNART. Nous vous avons fait connaître la mesure; vous savez ce que nous attendons du zèle et du dévouement de ceux que nous prions de quitter un moment les bancs de cette Assemblée... (Voix: Non! non! ils ne partiront pas!)

Une voix. C'est une insulte à l'Assemblée entière.

Autre voix. Personne ne voudra y aller!

Le citoyen SÉNART. Je ne veux relever qu'un mot des interrupteurs que j'entends. Personne ne voudra y aller! Voici ma réponse: Si l'appel que nous ferons ne devait pas être entendu, nous aviserions à d'autres moyens d'atteindre le but. (Ah! ah! — Faites donc!)

Il ne pourrait y avoir un refus, que si ceux à qui nous nous adressons pouvaient se préoccuper aussi des pensées qui ont été émises à cette tribune, et qui n'ont jamais été les nôtres. Nous ne voyons ici qu'un service important à rendre à la République... Il s'agit de servir le pays.

Voix. Nous le servons tous.

Le citoyen SÉNART. Il s'agit de faire un acte de conciliation. (Vive interruption à droite.)

Une voix. Le choix devrait être fait par nous!

Le citoyen SÉNART. Si l'Assemblée envoyait elle-même des représentants, cette mesure aurait un caractère tout autre que le nôtre: elle ferait une grande mesure politique de ce qui pour nous n'est qu'une mesure administrative.

Une voix. Ainsi voilà des représentants qui deviennent des agents de l'administration.

Le citoyen SÉNART. Si l'état du pays nous avait paru rendre nécessaire cette grande mesure politique, nous n'aurions pas hésité. Nous aurions été heureux de mettre à l'abri notre responsabilité en ce qui concerne les choix. Mais nous sommes mis à la place que nous occupons par votre confiance, nous avons cru qu'il ne fallait qu'une simple mesure administrative. Nous espérons que votre confiance nous suivra dans la conception, et dans l'exécution de cette mesure. (Où! où! — Non! non!)

Le citoyen BESNARD. Je demande que l'Assemblée passe purement et simplement à l'ordre du jour. (Où! où! — Non!)

Le citoyen président. L'Assemblée passe à l'ordre du jour. (Non! non!)

Une grande agitation règne dans la salle; le citoyen Clément Thomas s'approche du citoyen Cavaignac et semble l'engager à prendre la parole. Celui-ci fait un signe négatif; les citoyens de Lasteyrie, Flocon, Vesin, se disputent la tribune. Le citoyen Flocon finit par rester maître de la place, puis il est obligé de la céder au citoyen Marie, ministre de la justice. Le citoyen Marrast, placé derrière le président Pagnerre, semble lui souffler son rôle; le pauvre libraire est en effet fort embarrassé au milieu de ce tumulte parlementaire.

Le citoyen MARIE. Citoyens, dans l'intérêt du pouvoir que vous avez placé là où il est, une mesure a été adoptée. Cette mesure a soulevé des critiques vives! Le citoyen SÉNART a répondu par des explications que vous avez appréciées. Le gouvernement doit le dire franchement, il a l'intention de persister dans la mesure. (Très bien.)

En conséquence, comme nous ne voulons pas qu'il reste aucune équivoque au fond de la discussion, nous demandons que l'Assemblée passe à l'ordre du jour, mais à la suite d'un vote fortement exprimé. (Sensation.)

Voix. Proposez une rédaction.

De toutes parts. Le scrutin de division! le scrutin de division!

Le citoyen Crétou monte à la tribune; plusieurs de ses amis, le citoyen Bérard et autres, l'en font descendre. Le citoyen Cavaignac est fort entouré, et l'agitation est à son comble.

Quelques voix. Suspendez la séance!

Le citoyen Lamoricière discute très-vivement avec les citoyens Baroche et Bavoux. Le citoyen Bineau interpelle vivement le citoyen Marie. Nous entendons ces mots: Comment! nous vous soutenons depuis deux mois, et vous nous faites un tel outrage!

Le citoyen Pagnerre quitte le fauteuil; la séance est suspendue de fait.

Quelques voix. Un président! un président!

Un grand nombre de représentants entourent le banc des ministres et s'adressent vivement au général Cavaignac: le citoyen Thiers dit un mot au citoyen Lamoricière, que celui-ci transmet au citoyen Cavaignac. Le citoyen Cavaignac finit par sortir de l'Assemblée, suivi de tous les ministres. On dit que ces citoyens, auquel se joint le citoyen Marrast, vont tenir un conseil de cabinet dans les salons de la présidence. Un quart d'heure après, le citoyen Marrast et tous les ministres rentrent dans la salle.

La séance est reprise à 5 heures un quart.

Le citoyen Pagnerre reprend le fauteuil et le citoyen Marrast monte à la tribune.

Le citoyen MARRAST. Je ne veux pas prolonger une minute la discussion qui a jeté tant d'animation dans l'Assemblée. Je lui propose de terminer le débat par l'ordre du jour suivant:

« L'Assemblée, après les explications entendues, laissant à la responsabilité du pouvoir exécutif l'appréciation de la mesure projetée, passe à l'ordre du jour. »

A droite et à gauche. Aux voix! aux voix!

Le citoyen Baze s'élance à la tribune: plusieurs représentants l'arrêtent; il persiste, mais il ne peut se faire entendre au milieu des cris.

Le citoyen président. Le citoyen Baze accepte l'ordre du jour (Ah! ah!)

Le citoyen Marrast relit son ordre du jour.

De toutes parts. Aux voix! aux voix!

L'ordre du jour est mis aux voix et adopté à la presque unanimité.

La séance est levée à cinq heures et demie, au milieu d'une vive agitation.

Chronique locale.

Hier, en plein jour, à une heure après midi, un individu portant le costume ecclésiastique, se promenait sur le cours du Midi, lisant son Bréviaire, quand une matrone, sortie d'une maison voisine, l'accosta et lui dit quelques mots à l'oreille. L'abbé, les yeux toujours fixés sur son livre, suivit tranquillement la femme, et finit par pénétrer dans le lieu suspect. A peine s'y était-il introduit, que la maison fut entourée par une légion de femmes du voisinage, qui l'avaient aperçu. De toutes parts on entendait ces cris: « Un curé au vice! il faut enfoncer la porte, et le voir de près. » Le pauvre prêtre sortit tout pénaud entre deux haies de femmes, qui le poursuivaient longtemps de leurs huées.

Et l'on nous dira qu'il n'y a pas de réformes à opérer dans l'organisation du clergé! que tout y est pour le mieux! Il y a cent contre un à parier que ce libertin a voté pour Genoude, et déclamé contre Raspail, l'homme aux mœurs irréprochables.

— On nous communique les renseignements suivants, qui, s'ils sont exacts, doivent nous donner la mesure du progrès et des tendances de la réaction:

On assure que la ville de Villefranche (Rhône) qui aurait besoin de faire des économies (à peine peut-elle payer ses dettes faute de revenus), aurait fait imprimer pour la candidature du citoyen Rivet, ex-préfet, le nombre de quatre-vingts mille bulletins portant le nom de Rivet, ancien député, et que la ville payerait le nombre de vingt à vingt-cinq individus, courtiers d'élection, qui courent, depuis plus de huit jours, tous les cantons de l'arrondissement pour placer ces bulletins. Les courtiers d'élection, ont ordre de la part de l'aristocratie de Villefranche, d'intimider les électeurs de la campagne, en leur disant de ne pas voter pour Raspail, attendu qu'il était communiste, pillard, et incendiaire comme tous ceux qui soutiennent la République. Les légitimistes, royalistes et aristocrates sont effrontés plus que jamais, il n'y a pas de ville en France où ils sont plus hardis et insolents qu'à Villefranche, avec eux, les républicains ne peuvent plus rien dire; ils sont obligés de se taire.

Les aristocrates, c'est-à-dire l'administration municipale, qui est toute royaliste et aristocratique, ont fait tapisser les murs de la ville avec des affiches en faveur du citoyen Rivet, avec défense d'y toucher, menaçant le premier individu qui les enlèverait ou qui les déchirait de le mettre en prison.

Ces mêmes aristocrates ne craignent pas de faire arracher les affiches sur lesquelles le nom de Raspail est écrit. Il n'y a que du despotisme à Villefranche; les aristocrates ne veulent la liberté que pour eux et non pour les autres.

Les royalistes de toutes les couleurs conspirent à mort contre la République, ouvertement et publiquement. Que le gouvernement et les bons républicains se tiennent sur leurs gardes.

— Un accident arrivé avant-hier à nos presses a empêché un tirage suffisant du n° 163 de notre journal. C'est ce qui nous a engagés à reproduire hier le même feuillet, pour satisfaire les lecteurs qui n'auraient pas reçu le numéro précédent.

— Hier, dans la rue Bonneveau, une jeune fille de sept ans que ses parents avaient laissée à la maison pour veiller sur un enfant plus jeune encore, a mis le feu à ses vêtements et s'est brûlé tout le corps. Les soins qu'on lui a prodigués ont été vains: deux heures après son entrée à l'Hôtel-Dieu elle est morte.

— Samedi 16, près Villebois (Ain), un chasseur qui se reposait imprudemment à côté de son fusil armé, en a fait partir la détente et s'est mutilé le bras gauche. La charge entière a traversé le bras et a fait un trou pareil à celui d'une balle. Son état n'inspire pas de craintes.

— C'est mercredi 20, que le recensement général des diverses assemblées cantonales du département du Rhône sera opérée à Lyon, en l'une des salles de la mairie, à deux heures précises de l'après-midi, en présence des délégués des assemblées de canton. Ainsi le résultat de l'élection pourra être connu dans la soirée de demain.

— Le 2^e escadron des guides, venant de Saumur et se rendant à Grenoble, arrivera le 23 septembre à Tarare, le 24 à l'Arbresle et le 25 à Lyon, d'où il se dirigera le lendemain sur Vienne (Isère). Cette troupe est composée de 5 officiers et 150 sous-officiers et soldats, et a 156 chevaux.

— Dimanche, 17 courant, à deux heures du matin, un incendie a éclaté à Azieu, commune de Genas, et il a dévoré cinq gerbiers et un paillé. Les soldats du 19^e léger, qui se trouvaient cantonnés dans cette commune, ont volé au secours du sieur François Barge, propriétaire desdits gerbiers, et tous y ont montré un courage digne d'éloge. Cet incendie est attribué à la malveillance.

— Les caisses renfermant les bulletins ont passé la nuit de dimanche à lundi dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville. Sur la demande d'un grand nombre d'électeurs, quelques citoyens furent préposés à la garde de cette salle, afin de ne laisser prise à aucun soupçon, à aucune récrimination. A ce sujet, nous avons entendu ces mots prononcés par deux bourgeois de St-Clair: « Quelle indignité, de laisser la mairie à la discrétion des gens en blouse! » Tous ces tableaux, ces chefs-d'œuvre de l'art sont ainsi « à la merci de ces misérables, qui pourraient bien les voler. » Bourgeois de St-Clair, nous vous dirons à vous et à vos pareils: Ce sont les gens en blouse qui vous ont protégés, vous et vos propriétés, en février et mars, et c'est ainsi que vous acquittez votre dette de reconnaissance! Sous la blouse et les haillons, battent des cœurs aussi généreux et aussi purs au moins que les vôtres. Les citoyens qui ont bien voulu se charger de la garde des urnes électorales étaient électeurs comme vous; entendez-vous bien? et vous étiez libres, aussi bien qu'eux de passer la nuit à l'Hôtel-de-Ville. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait, sybarites?

— On nous annonce que dans quelques jours, la magnifique salle du Colysée sera transformée en cirque pour les représentations d'une troupe équestre, sous la direction du citoyen Soullier. Nous nous rappelons avec quel empressement les exercices des diverses troupes qui se se sont succédées ici, ont été suivis par la population de notre ville, et nous ne doutons pas que les nouveaux écuyers, dont on dit des merveilles, ne reçoivent le bienveillant accueil qui a été fait à ceux qui les ont précédés.

On nous assure que le célèbre Baucher, auteur de la méthode d'équitation, s'adjoindra au citoyen Soullier. Toutes les conditions de succès se trouvent donc réunies pour attirer la foule à ce magnifique établissement.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

COMITÉ ÉLECTORAL DES RÉPUBLICAINS DÉMOCRATES DU RHONE.

Citoyens!

Des hommes qui ne reculent jamais devant une infamie, parce qu'ils agissent toujours dans l'ombre, osent insulter, à l'aide des plus odieuses calomnies, et le citoyen RASPAIL, et les Electeurs qui faisant usage de leur droit, le portent à la Représentation Nationale.

Ils l'accusent d'athéisme, lui dont tous les ouvrages sont empreints de la morale évangélique la plus pure. Ils l'accusent de vouloir détruire la famille, lui le modèle des époux et des pères. Ils l'accusent de vouloir attenter à la propriété, lui qui voudrait délivrer la propriété agricole et le commerce de l'usure et de l'agiotage.

Ils savent cela, ces vils calomnieux! mais le motif secret de leur haine, c'est l'antipathie de RASPAIL pour l'injustice, pour le privilège, pour toute exploitation immorale, c'est enfin son ardent amour pour la République.

Pour le Comité: Le Vice-Président, AUG. MORLON.
Le Secrétaire, EN. BROUSSE.

Allemagne.

HONGRIE. — PESTH. en septembre. — On fait ici tous les préparatifs nécessaires pour proclamer la révolution

et la dictature, si la réponse de l'empereur à la députation de la diète n'est pas favorable. Le bruit s'est répandu que quelques vaisseaux anglais qui croisaient près de Fiume avaient débarqué des troupes qui avaient chassé les Croates de cette ville.

AUTRICHE. — VIENNE, 11 septembre. — Dans la séance de l'assemblée nationale de ce jour, M. Debihoef a déclaré que le gouvernement français n'avait jamais présenté d'ultimatum au cabinet de Vienne, mais que ce cabinet avait accepté la médiation offerte pour le rétablissement de la paix entre l'Autriche et la Sardaigne. Il a ajouté que les négociations n'étaient pas terminées, mais que provisoirement on avait adopté pour règle de toutes les mesures de la politique intérieure, la nationalité italienne, et que l'intérêt de la représentation nationale serait pris en considération autant qu'il serait possible.

VIENNE, 12 septembre. — La tranquillité a été troublée aujourd'hui par les ouvriers pauvres, parmi lesquels se trouvaient aussi des hommes de la garde nationale, mais la tranquillité a été rétablie immédiatement.

PRUSSE. BERLIN, 13 septembre. — Hier, il y a eu à Postdam une émeute d'une partie de la garnison et de la population: les fenêtres du commandant ont été brisées. Cette nouvelle a produit une grande agitation.

SAXE. — SCHEMNITZ, 11 septembre. Aujourd'hui les ouvriers ont fait un mouvement contre la garde communale. Des barricades ont été faites; plusieurs gardes ont été blessés.

Le 2 septembre, le mouvement des ouvriers a recommencé, et ils ont converti les rues de barricades; une lutte terrible s'est engagée entre les ouvriers et les soldats, 20 de ces derniers ont été tués.

VIENNE, 11 septembre. — La nouvelle s'est répandue que l'amiral Albini n'avait pas quitté les parages de Venise. Les fonds publics ont considérablement baissé. Il a circulé de fâcheuses nouvelles de la Silésie.

PRUSSE. — BERLIN, 12 septembre. — La Gazette Nationale annonce, d'après une source digne de foi, que les caisses de crédit prêtent aussi sur quittance de la caisse d'amortissement pour acquit de sommes versées pour l'emprunt national.

— Il règne toujours dans les états allemands qui bordent le Rhin, une grande agitation. A Mayence et à Cologne, il y a journellement conflit entre les citoyens et une partie des soldats, tandis qu'une partie semble soutenir les premiers. Des assemblées populaires ont également lieu dans les localités les plus importantes, et l'on y parle ouvertement de l'établissement de la république. La situation de Mayence est même si grave, que le bourgmestre de cette ville vient de se rendre à Francfort pour demander conseil et secours.

En Saxe, aux environs de Leipzig, s'agitent les ouvriers. Deux des premières manufactures viennent d'être détruites, et les troupes ont été repoussées.

Angleterre.

SOUTHAMPTON, 14 septembre. — Le prince Louis Napoléon-Bonaparte est arrivé ici ce matin de Londres, après avoir fait une collation à l'hôtel Syeva. Il s'est embarqué sur le steamer de la compagnie du sud-ouest le Wondor, pour le Havre.

— Un voyageur, arrivé de Paris, prétend y avoir vu le citoyen Morgan, qui est parvenu à échapper aux recherches de la police. Il a vu aussi à Paris plusieurs irlandais qui ont jugé prudent de quitter momentanément l'Irlande. Il assure avoir été présenté dans une maison à M. Doherty. M. O'Gonnon était attendu de Brest à Paris.

IRLANDE. — L'espèce de camp formé à Aheny, comté de Tipperary, a pour ainsi dire disparu. Les insurgés avaient tellement été maltraités par la police sur tous les points où ils avaient essayé de lutter, que les soldats n'ont plus rien trouvé à faire; aussi, dans quelques jours, il ne sera plus question de cette échauffourée. Nous apprenons par une dépêche de la compagnie du télégraphe électrique que les malles, arrivées à Dublin hier soir, ont trouvé tout le sud tranquille sur leur passage.

— La révolte de Paredes est tout-à-fait apaisée au Mexique, bien qu'on l'ait laissé partir. Nenera dirige avec sagesse et fermeté l'administration du pays.

Des nouvelles de la Jamaïque du 13 août, par la voie de Mexico, parlent d'une révolte de noirs dans cette île, le 2 août. On n'a pas de détails.

Nouvelles diverses.

M. Frédéric de Raumer a remis au général Cavaignac une lettre de l'archiduc d'Autriche Jean, par laquelle l'archiduc fait connaître au gouvernement de la République que la diète de Francfort a déposé entre ses mains le pouvoir central et fédératif de l'Allemagne.

— Le National, qui se révoltait naguère sur les fraudes électorales n'a pas aujourd'hui le courage d'une opinion sur les manœuvres qu'on emploie pour altérer les élections. En revanche, nouveau Journal des Débats, il enregistre les démentis du petit Moniteur du soir, qu'il appelle jadis le Moniteur des mensonges. On sait de quelles railleries le National poursuivait les prétendues rectifications de l'organe semi-officiel. Aujourd'hui il nous condamne à lire dans ses colonnes les lignes suivantes:

« Un journal du matin avait annoncé que les sergents-majors avaient reçu l'ordre de leurs chefs de préparer les bulletins de leurs subordonnés, et d'écrire sur tous,

avant de les distribuer aux soldats, le nom du maréchal Bugeaud. Le fait est démenti par le Moniteur du soir. »

Avec le National d'autrefois, nous demanderons ce que cela prouve? N'est-ce plus aujourd'hui que deux négations ministérielles valent une affirmation? Pour mériter la seconde négation, nous reproduisons donc le fait suivant, publié d'ailleurs par la Presse:

« Hier et aujourd'hui on a fait voter la garde républicaine, 1^{re} et 2^e compagnie, 2^e bataillon. Le vote a eu lieu comme à la manœuvre, par le flanc droit, avec des bulletins qui étaient remis et imposés aux gardes républicaines. Eussent-ils voulu changer un nom, qu'ils ne l'auraient pas pu; car il n'y avait ni plume ni encre, et il leur était interdit de sortir du rang. »

Personnellement nous savons qu'un lieutenant de la garde républicaine a trouvé fort mauvais qu'un de ses subordonnés votât pour les citoyens Cabet et Thoré, et qu'il voulait faire modifier le bulletin. Le subordonné a tenu bon; nous l'en félicitons. Combien d'autres ont pu fléchir devant la volonté des supérieurs! (République.)

— Voici une autre communication faite à un journal de Paris:

« Nous soussignés, électeurs, gardes nationaux de la 5^e légion, 3^e bataillon, 3^e compagnie; portons à la connaissance de tous les électeurs indépendants l'atteinte à la liberté des votes que vient de commettre le citoyen Devarenne, sergent-major de la 3^e compagnie faisant distribuer aujourd'hui ses billets de garde avec un bulletin de trois candidats, cacheté sur ledit billet, et déclarons protester de toutes nos forces contre l'immoralité de pareils moyens. » (Suivent les signatures.)

Les hommes qui voulaient la sincérité des élections, sous la monarchie, auraient-ils cessé de la vouloir parce que nous sommes en République.

— Les mille ouvriers parisiens envoyés en Sologne avaient demandé à se rendre à Paris pour voter. Leur demande n'a pas été accueillie.

— Il y a eu avant-hier matin une réunion d'électeurs à la Bourse de Paris; une scène tumultueuse a eu lieu. Des royalistes ont jetés d'insolents défis aux socialistes qui dominaient et qui avaient formé le bureau. L'heure de la Bourse a fait cesser la réunion. Tout annonce que les candidats de la République démocratique et sociale seront élus. Nous acceptons avec satisfaction cet espoir.

— Un poste avancé de gardes mobiles a été installé en permanence, rue François Miron, près Saint-Gervais, par mesure de sûreté, à cause de la grève des tailleurs de pierre et des maçons.

— Une audience particulière a été accordée par le citoyen Bastide à M. Galesco, envoyé extraordinaire de Valachie. Le ministre leur a témoigné les sympathies de la France pour les Moldo-Valaques, et lui a annoncé que des instructions complètement favorables aux intérêts de ces peuples allaient être transmises au général Aupick, ambassadeur de la République à Constantinople.

— Le travail de réorganisation du personnel de l'Algérie touche à la fin. On signale déjà un grand nombre de révocations. Toutefois, ce travail ne deviendra définitif qu'après la discussion de l'Assemblée nationale, sur les projets de colonisation en Algérie, qui pourraient modifier sensiblement le système d'administration ou du moins étendre le cercle de ses attributions et de son personnel.

— On porte déjà à 127 le nombre des candidats qui aspirent aux trois places aujourd'hui vacantes dans la représentation de la Seine. Comme on le voit, il y a beaucoup d'ambitieux, mais peu seront élus. Le désintéressement n'est pas fort goûté de tous ces aspirants, représentants. L'égoïsme et quelquefois la cupidité est leur principal mérite. On pourrait presque dire qu'il n'y a véritablement patriotisme que chez les candidats montagnards.

— Le citoyen Dupoty tient plus que jamais à sa candidature, qu'il oppose avec énergie à celles de Thoré, Raspail, Cabet.

— La Presse et l'Événement se reproduisent à l'infini, comme naguère les journaux légitimistes de Paris et du Midi.

— Deux journaux qui n'ont qu'une seule et même administration, l'Estafette et la République, patronent cependant des candidats de nuances tout-à-fait différentes.

Ainsi le République accorde ses sympathies aux trois candidats des républicains démocrates, tandis que l'Estafette recommande aux électeurs le citoyen maréchal Bugeaud et ses partisans. Si c'est là de la franchise, de la loyauté républicaine, de la conscience politique, en un mot, il faut renoncer à la prétention de connaître la valeur des mots et des choses. Mais il y a dans cette double face quelque chose de honteux qui sent la spéculation sordide, qui avilit le journalisme au lieu de lui donner la première place qui lui convient dans l'ère de progrès et de civilisation dans laquelle nous sommes entrés après de si longs ténements.

Plus scrupuleux que cet administrateur à la conscience de Janus, nous ne livrerons pas son nom à la publicité.

Le directeur-gérant, FAURES.